



Diagnostic et PADD

Réunion Publique

07 / 09 / 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Bassée-Montois

Ordre du jour

1. Rappel du contexte

2. Présentation des principales orientations du PLUiH

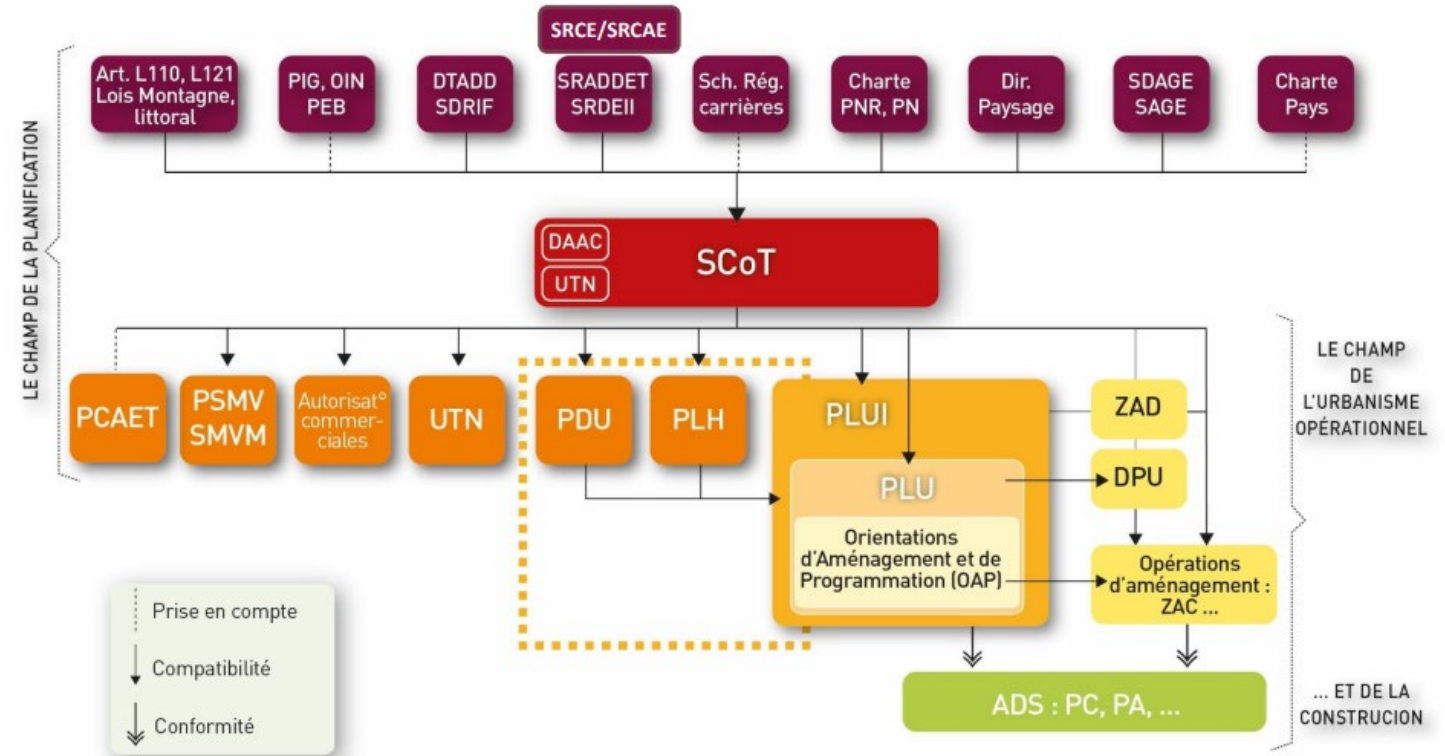
3. Echanges



Qu'est-ce qu'un PLUi-H ? Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat

- Un processus de questionnement, de réflexion sur l'aménagement du territoire à moyen terme
- Document réglementaire qui encadre l'instruction des autorisations d'urbanisme et fixe les orientations de mise en œuvre et de suivi de la **politique de l'habitat à l'échelle intercommunale**
- qui viendra **se substituer aux documents** d'urbanisme communaux (PLU et Cartes Communales) ou au RNU **en vigueur** actuellement sur les communes
- PLUi-H : permet **articulation** de l'ensemble des politiques publiques dans un **projet de territoire**

- Une élaboration et un contenu encadrés par le code de l'urbanisme et la prise en compte de documents de rang supérieur:



Qu'est-ce qu'un PLUi-H ? Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat

- *Diagnostic*

- Etat initial de l'Environnement
- Explications des choix retenus pour établir pour le PLU
- *Evaluation Environnementale*

RAPPORT DE PRESENTATION

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES - PADD

Projet politique décliné en grandes orientations

Orientations d'aménagement
et de Programmation - OAP

Programme
d'Orientations et
d'Actions
POA

ZONAGE, REGLEMENT

Traduction réglementaire du PADD

Annexes

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

- Il est issu des **enjeux du diagnostic** et comprend tous les thèmes précisés dans le Code de l'urbanisme
- Il fixe **un projet de territoire à horizon 10-15 ans**
- Il représente l'élément **central du PLUiH qui guide les choix** pour la conception de la partie réglementaire : OAP, zonage et règlement doivent être en cohérence avec le PADD
- C'est au regard du PADD que sont prévues les futures évolutions du PLUiH



Le calendrier

Prescription du PLUiH
par délibération du CC
23 mars 2022



Actualisation des données
statistiques
Intégration du volet Habitat
Reprise des enjeux
Entretiens par commune

Reprise du diagnostic

Orientations écrites et
cartographiées
Objectifs chiffrés de
modération de la
consommation de l'espace et
de lutte contre l'étalement
urbain

PADD

Mise en débat en Conseil
Communautaire
Fin septembre 2023
Et ensuite au sein des conseils
municipaux



Zonage et règlement
Orientations d'Aménagement
et de Programmation
Programme d'Orientations et
d'Actions

Outils règlementaires

**Arrêt printemps
2024**



Consultation PPA
Enquête Publique

Ajustements du projet de
PLUiH

Phase administrative

**Approbation
automne 2024**



Une concertation déjà bien engagée

Avec et auprès des **usagers** du territoire ...

Des publications, une page web dédiée : <https://cc-basseemontois.fr/fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat>

Des registres d'expressions : papier et numérique
pluih@cc-basseemontois.fr

Une **instance spécifique au monde agricole** : questionnaire, réunions spécifiques aux temps forts du PLUiH
-> **la prochaine avant la fin de l'année**

Des stands du PLUiH en mai 2023 : la CCBM aujourd'hui, la CCBM en 2040 : une cinquantaine de participants



Les réunions publiques

... mais également avec les **élus**

Conférence
des maires

COPIL



Séminaires
habitat



Ateliers de travail avec les maires et les adjoints



PLUiH • Bassée-Montois

Habitat et population





La population de la CCBM

Combien d'habitants totalise la communauté de communes de Bassée Montois ?

- **Réponse 1 : 23 000 habitants**
- **Réponse 2 : 32 000 habitants**
- **Réponse 3 : 51 000 habitants**



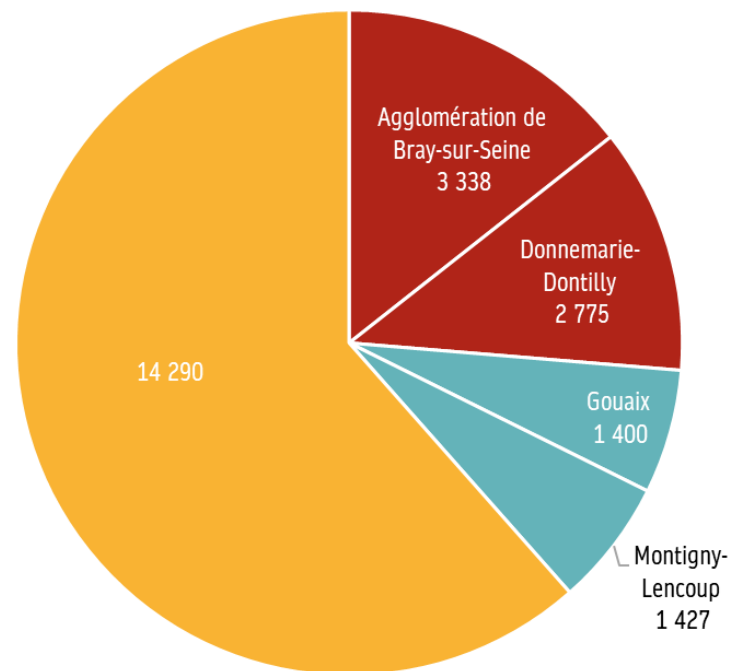
La population de la CCBM

42 communes

2 bourgs principaux : *Donnemarie-Dontilly et Bray-sur-Seine*

38 communes rurales

23 230 HABITANTS EN 2019

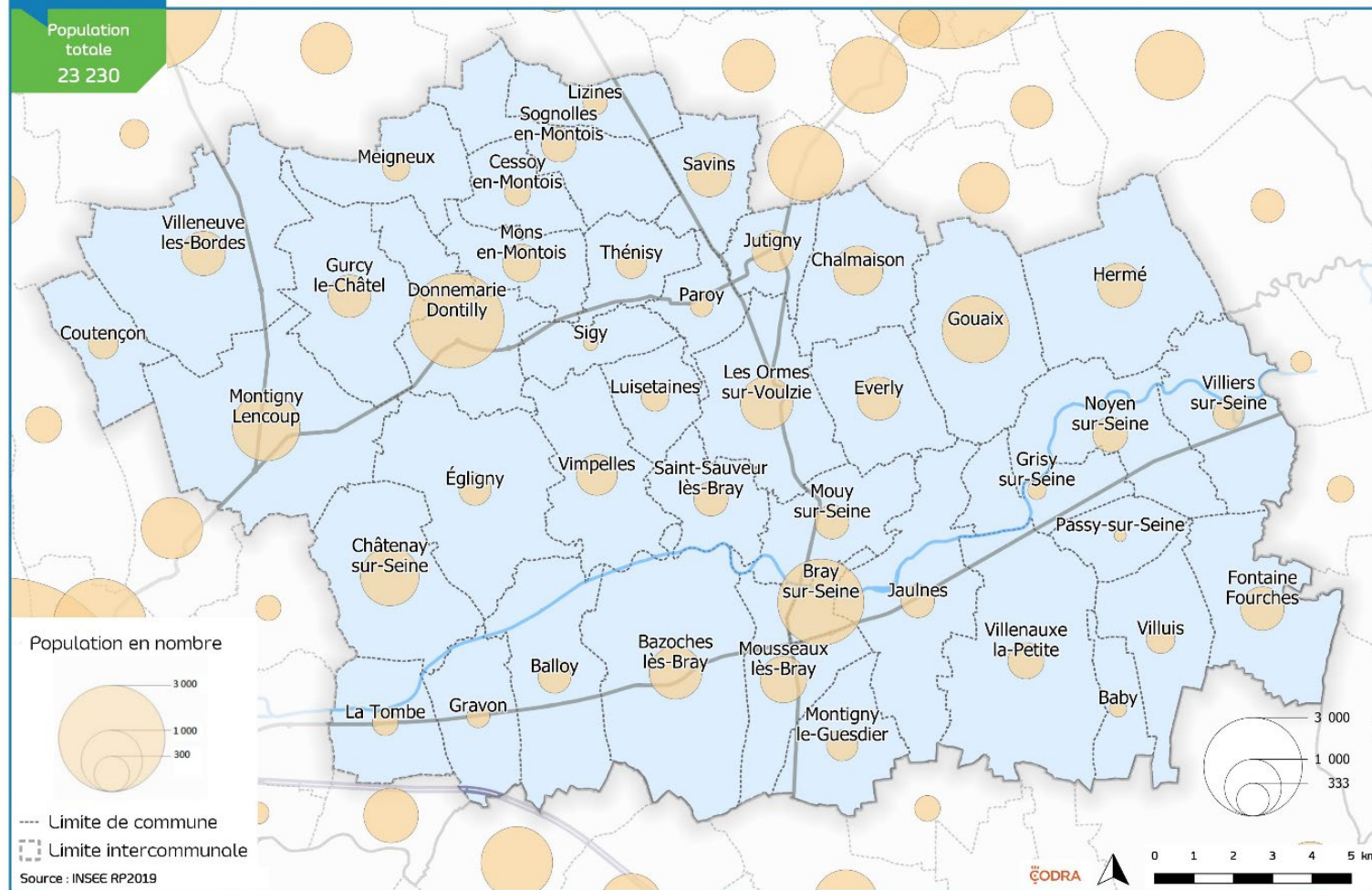


■ Bourgs principaux ■ Bourgs relais ■ Communes rurales

Communauté de
communes de la
Bassée-Montois

Population en 2019

Population
totale
23 230



Les évolutions démographiques

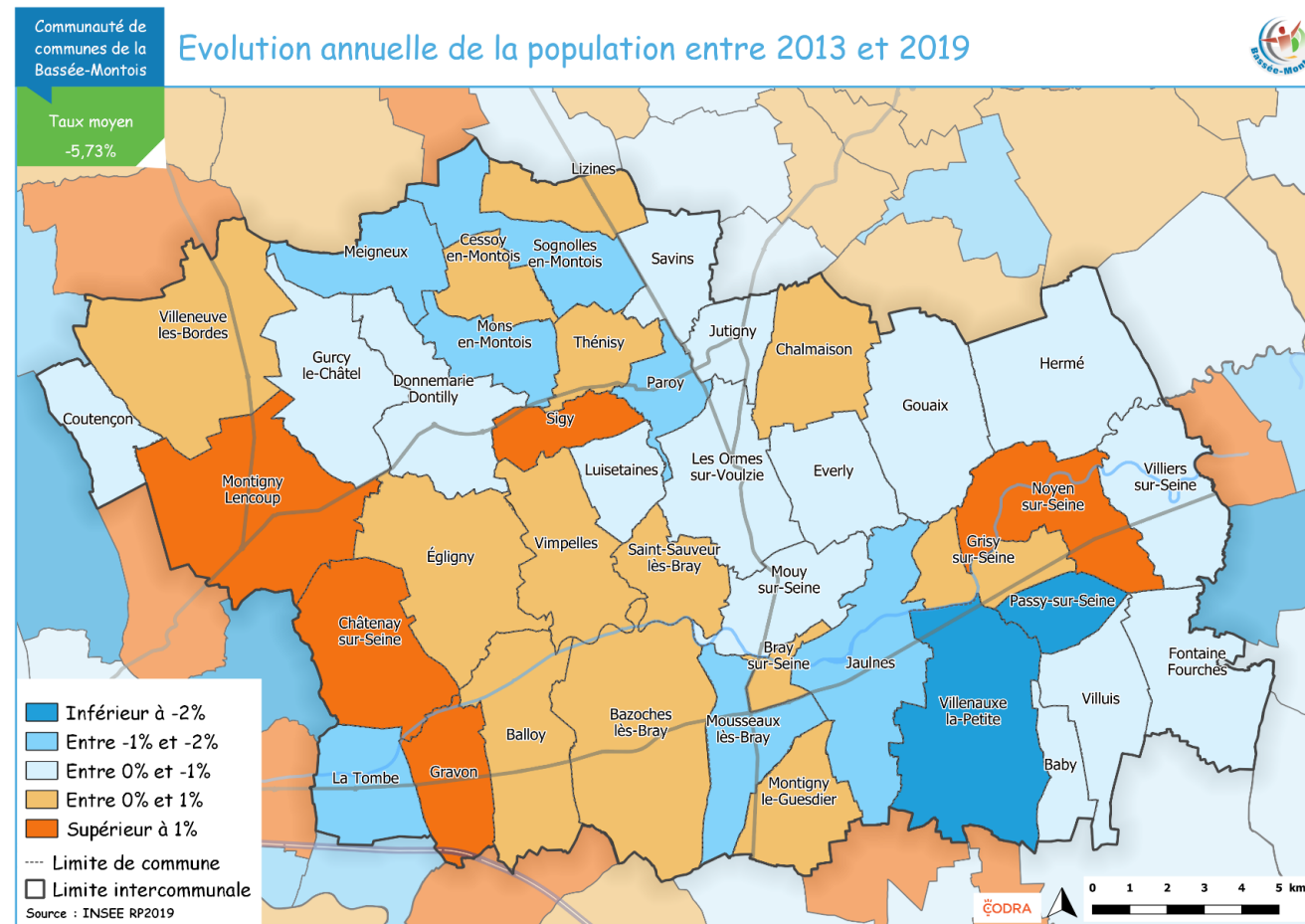
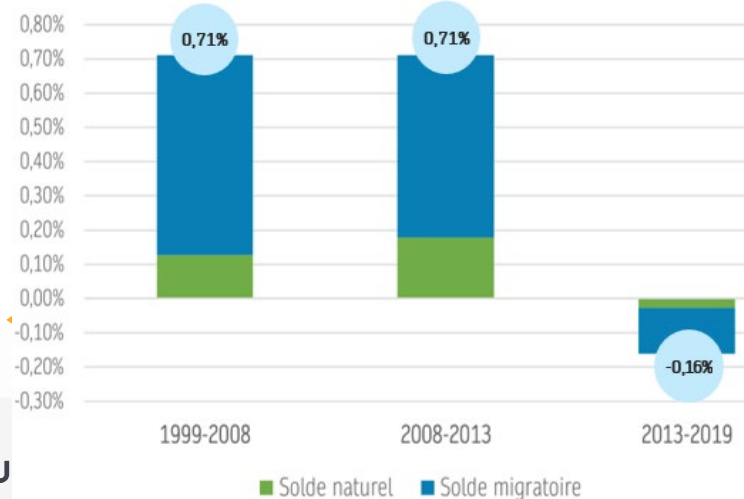
-0,16 %/an, la population baisse légèrement depuis 2013

- 40 habitants/an environ
- 22 communes ont perdu des habitants entre 2013 et 2019**

Les soldes naturel et migratoire désormais déficitaires

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION DE LA CCBM

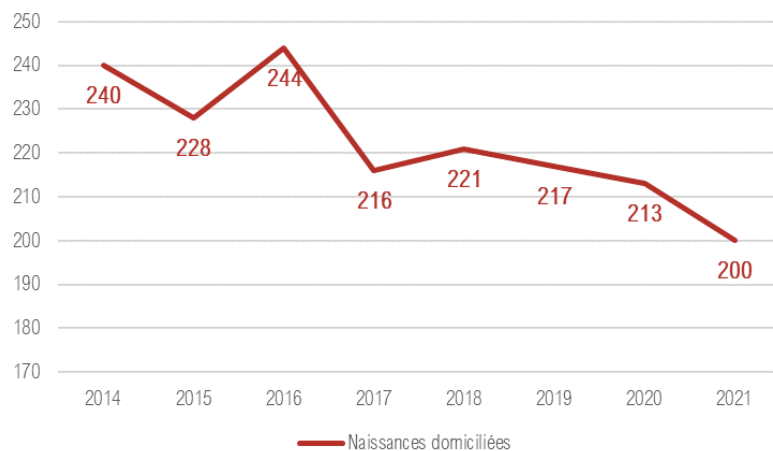
Source : INSEE RP 2019



La structure de la population et son évolution *Source : INSEE RP 2019*

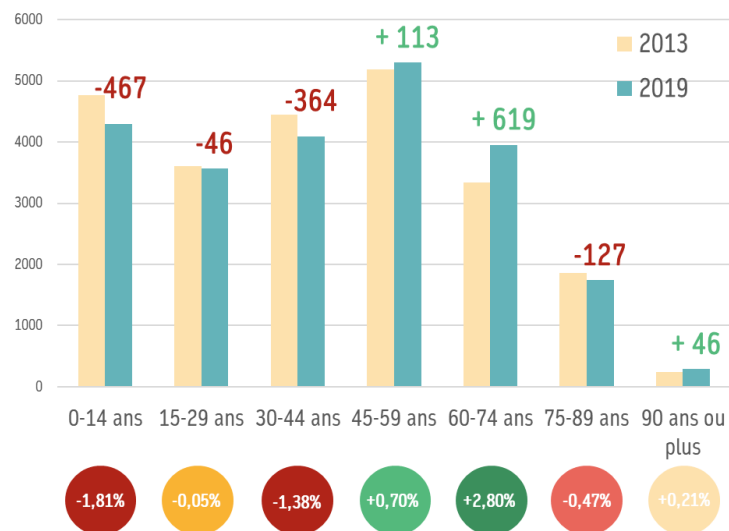
Une baisse de la natalité

EVOLUTION DES NAISSANCES



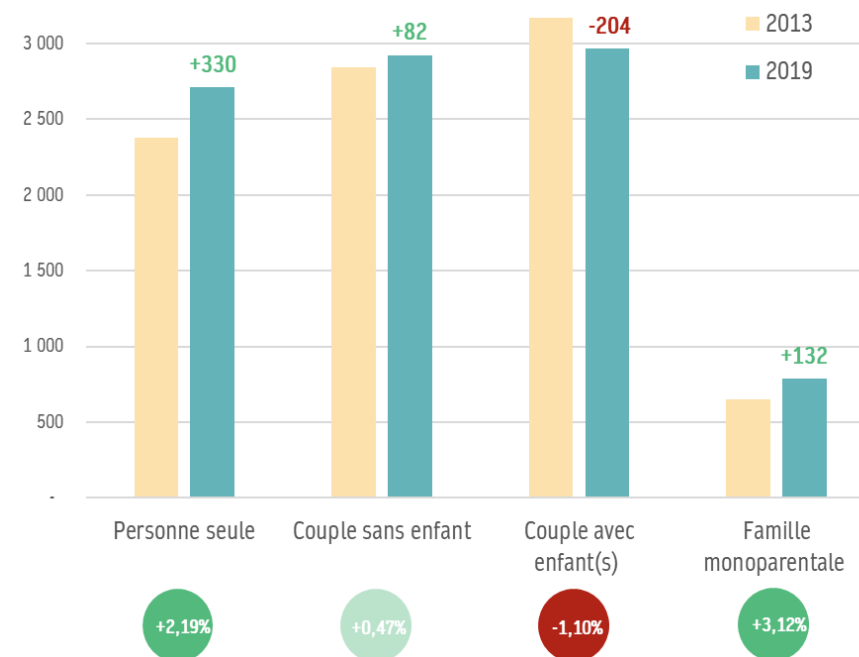
Le vieillissement de la population est à l'œuvre

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR CLASSES D'ÂGE ENTRE 2013 et 2019



Des ménages familiaux de plus en plus petits

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MENAGES ENTRE 2013 ET 2019





Les situations d'occupation des logements

Quelle est la part des petits logements (T1-T2-T3) dans le parc des résidences principales ?

- Réponse 1 : 23%
- Réponse 2 : 33%
- Réponse 3 : 53%



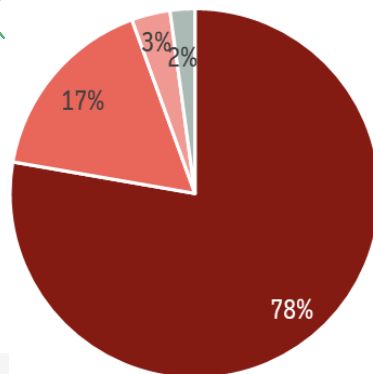
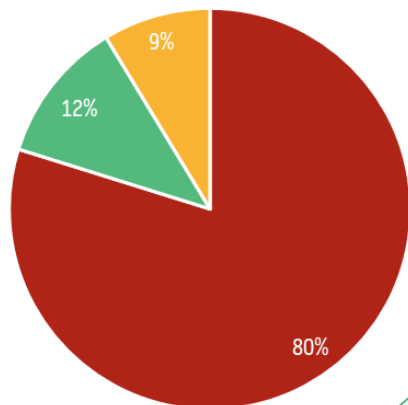
Les situations d'occupation des logements

Des résidences principales majoritaires

REPARTITION DES LOGEMENTS PAR TYPE D'OCCUPATION

Source : INSEE RP 2019

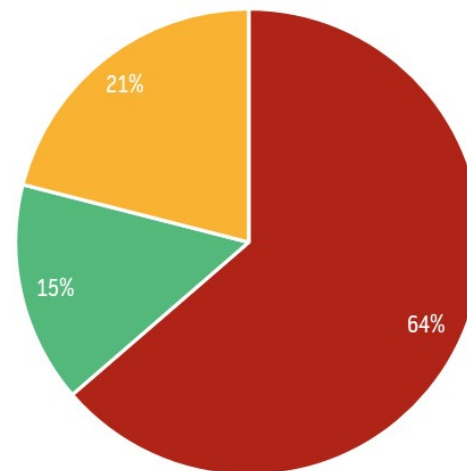
- Résidences principales
- Résidences secondaires
- Logements vacants



- Propriétaires
- Locataires privé
- Locataires social
- Logés gratuitement

Des grands logements adaptés aux grands ménages

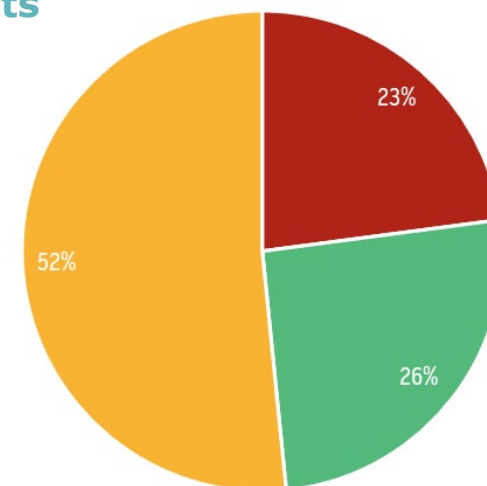
Taille des ménages



- 1-2 personnes
- 3 personnes
- 4 personnes et +

Taille des logements

- T1-T2-T3
- T4
- T5 et +

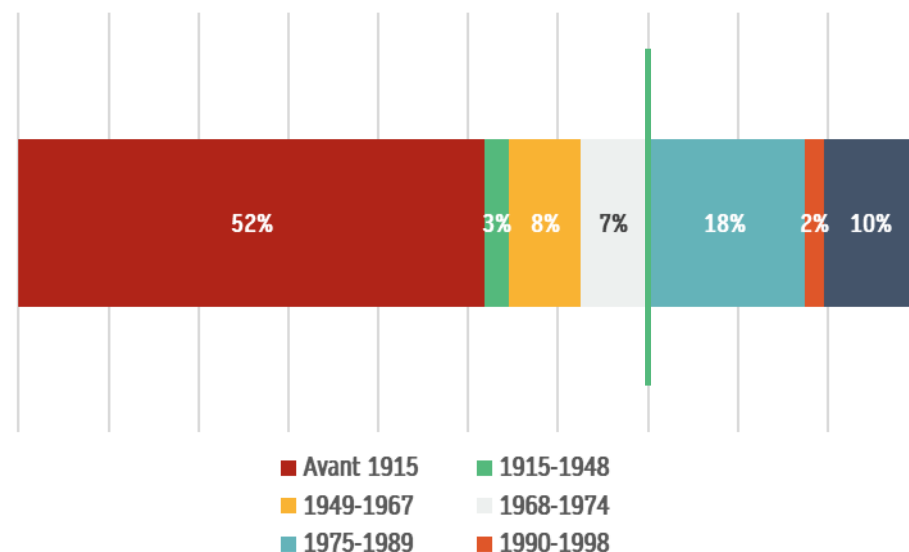


Qualification du parc

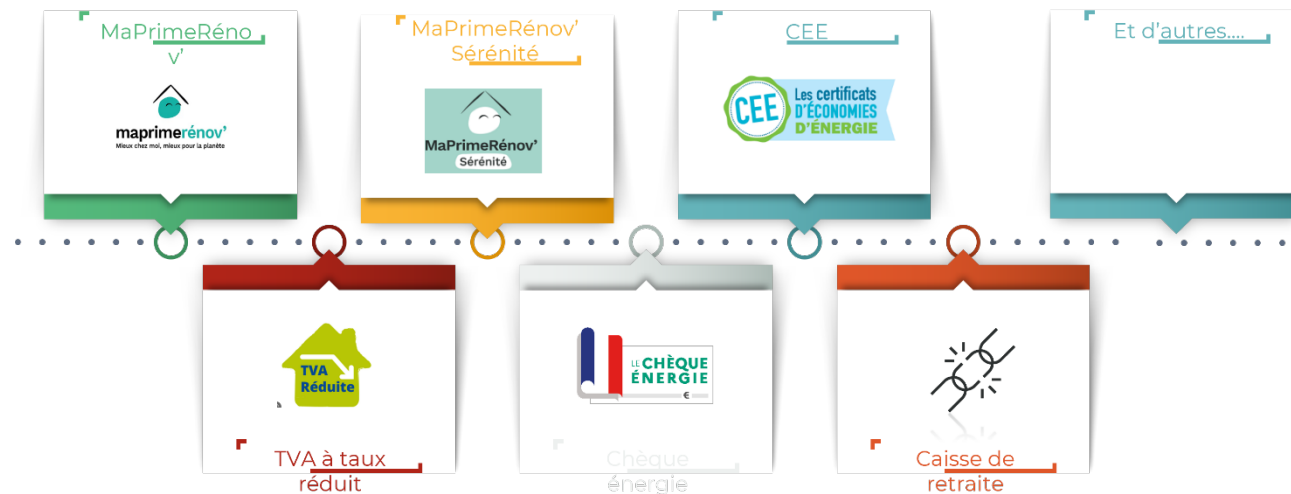
Des logements anciens avec des besoins d'amélioration

DATE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

Source : FILOCOM 2017



Des aides existantes ... mais particulièrement complexes à comprendre



La plateforme SURE



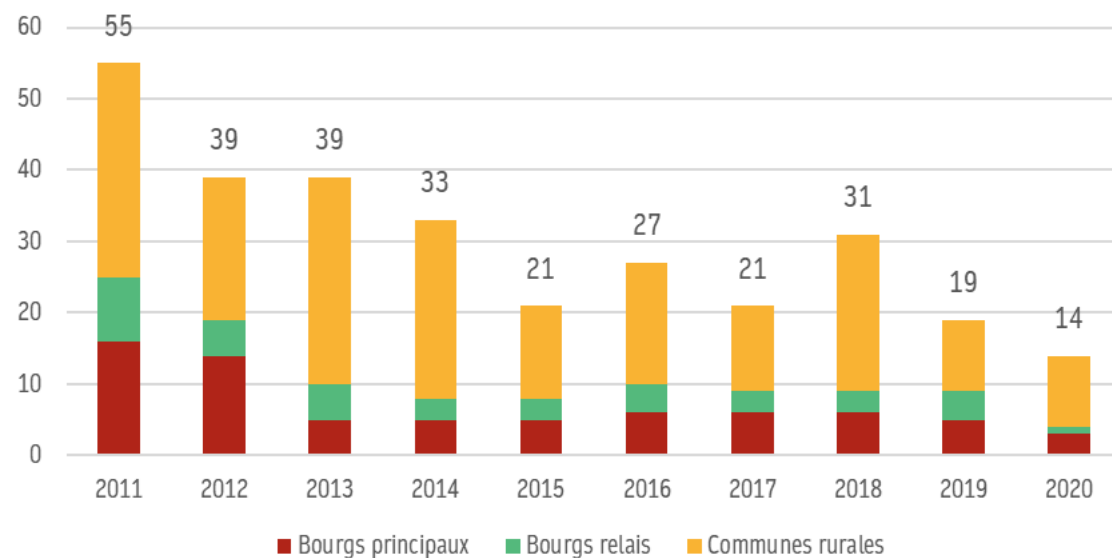
- 01 Information et conseil
- 02 Sensibilisation
- 03 Conseil au tertiaire privé

La dynamique de construction et le marché de l'habitat

Un ralentissement de la construction

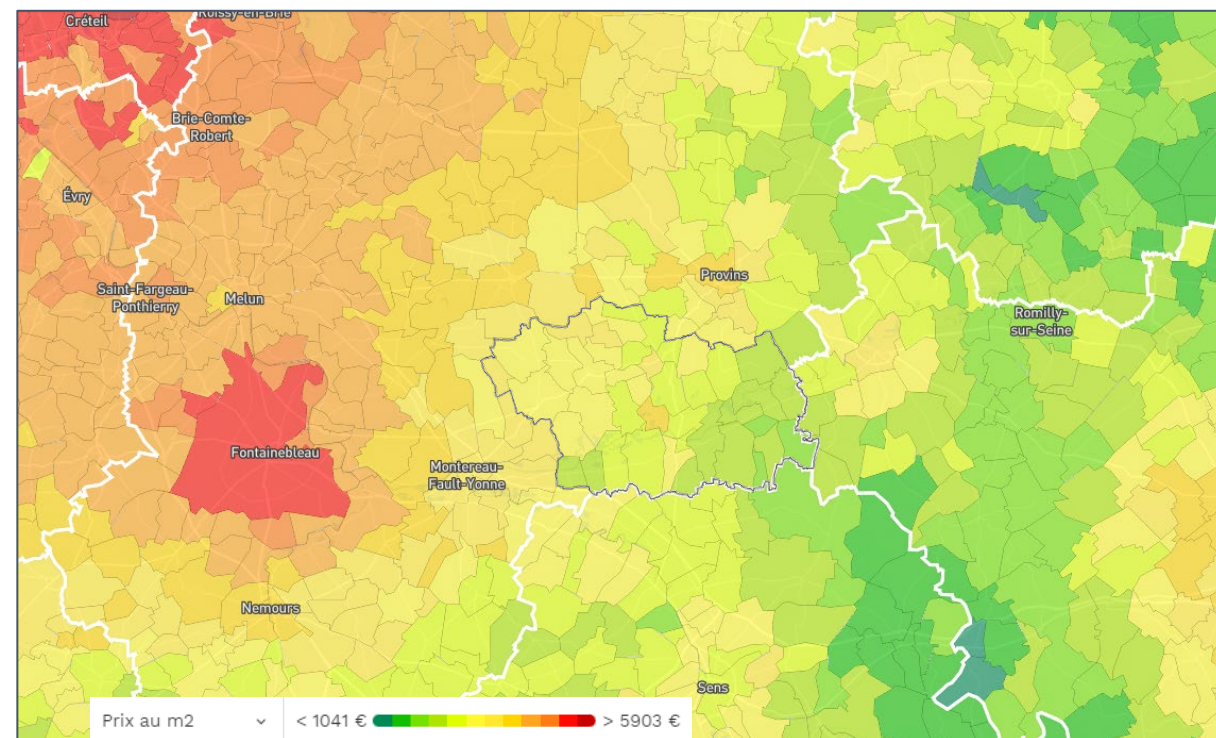
EVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Source : Sitadel commencés extraction 2022



Un marché abordable pour la région

ESTIMATION DES PRIX DE L'ACCESSION DANS L'ANCIEN PAR COMMUNE PAR MEILLEURS AGENTS



LES GRANDS ENJEUX DE L'HABITAT

Prise en compte les évolutions socio-démographiques dans la production nouvelle :
pour qui ?



Accompagnement du vieillissement de la population
Maintien à domicile et structure adaptée



Production de logements pour répondre aux objectifs réglementaires : *combien, où, comment ?*



Accompagnement de la rehabilitation des logements existants
Des propriétaires occupants, des logements locatifs,



Amélioration de la connaissance des phénomènes à l'oeuvre et des outils mobilisables
Observatoire, partenariats, etc..



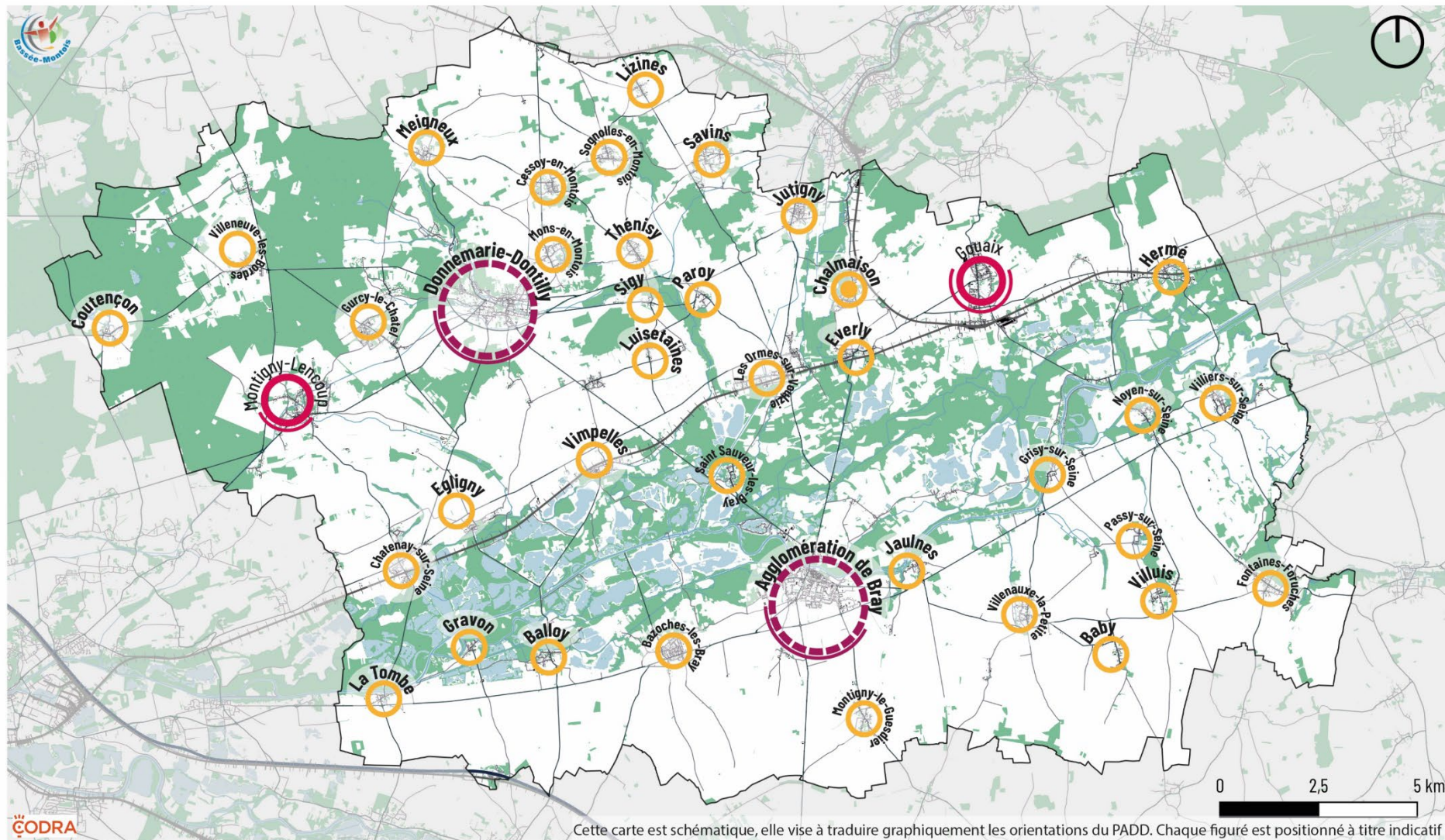
PADD - AXE 1 : Conserver la dynamique démographique du territoire en la réorientant selon son armature urbaine

Défis et objectifs du territoire à horizon 2035-40 :

- **Défi 1.A.** : permettre des croissances démographique et urbaine modérées
- **Défi 1.B.** : promouvoir une production de logement cohérente avec la trame urbaine du territoire, favorisant la densification des espaces déjà bâtis plutôt que les extensions et respectant le caractère des silhouettes villageoises
- **Défi 1.C** : disposer d'une offre de logement complète permettant de satisfaire le parcours résidentiel de tous les habitants et de promouvoir un territoire durable



PADD - AXE 1 : Retrouver la dynamique démographique du territoire en la réorientant selon son armature urbaine



AXE 1 : Retrouver la dynamique démographique du territoire en la réorientant selon son armature urbaine



Bourgs Principaux :
Part dans la production de logements : 35 %
Objectif de densité : 26 logements/hectare



Bourgs Relais :
Part dans la production de logements : 15 %
Objectif de densité : 16 logements/hectare



Commune rurale :
Objectif de densité : 16 logements/hectare



Communes rurales :
Part dans la production de logements : 50 %
Objectif de densité : 11 logements/hectare



PLUiH • Bassée-Montois



Economie



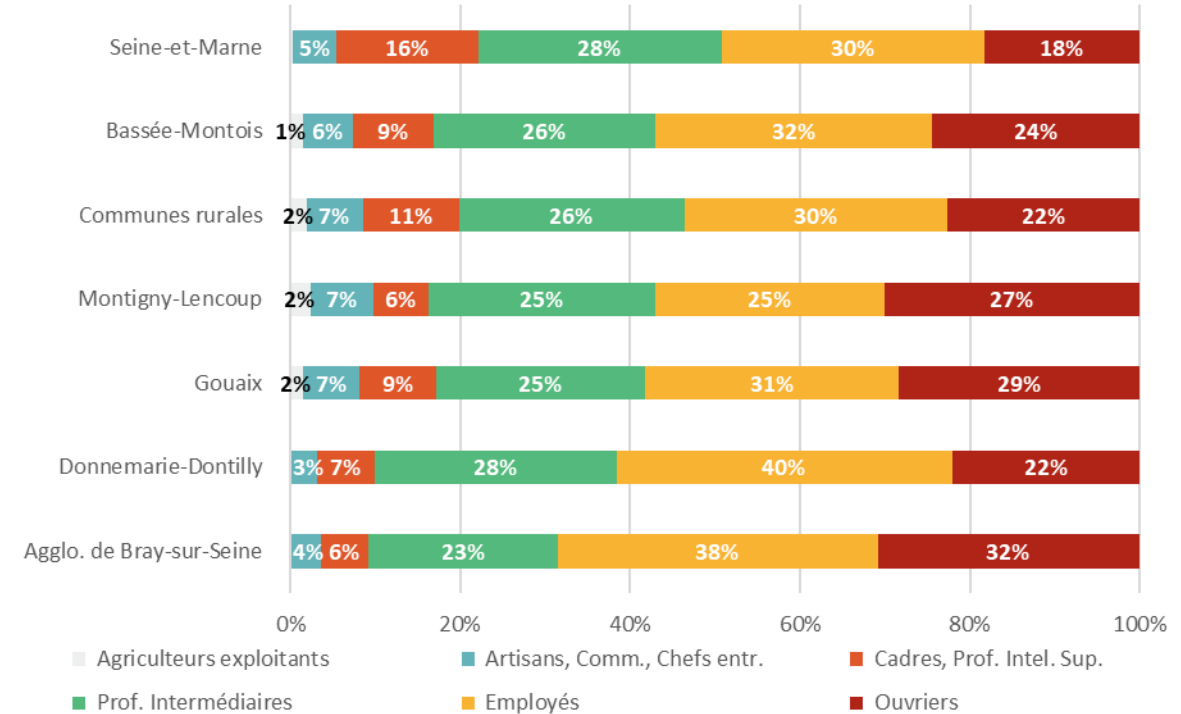
Les actifs de la CCBM

Une économie rurale

- 10 987 actifs
- Une **surreprésentation des ouvriers** et une sous-représentation des cadres, d'autant plus dans les communes rurales
- 24% des actifs sont des ouvriers, contre 18% à l'échelle du département.
- Les cadres représentent quant à eux 9% des actifs, contre 16% en Seine-et-Marne.

Répartition de la population active (15-64 ans) par catégorie socio-professionnelles

Source : INSEE – RP 2019





Les emplois de la CCBM

Combien d'emplois y a-t-il sur le territoire ?

- **Réponse 1 : 3 588**
- **Réponse 2 : 4 188**
- **Réponse 3 : 5 088**



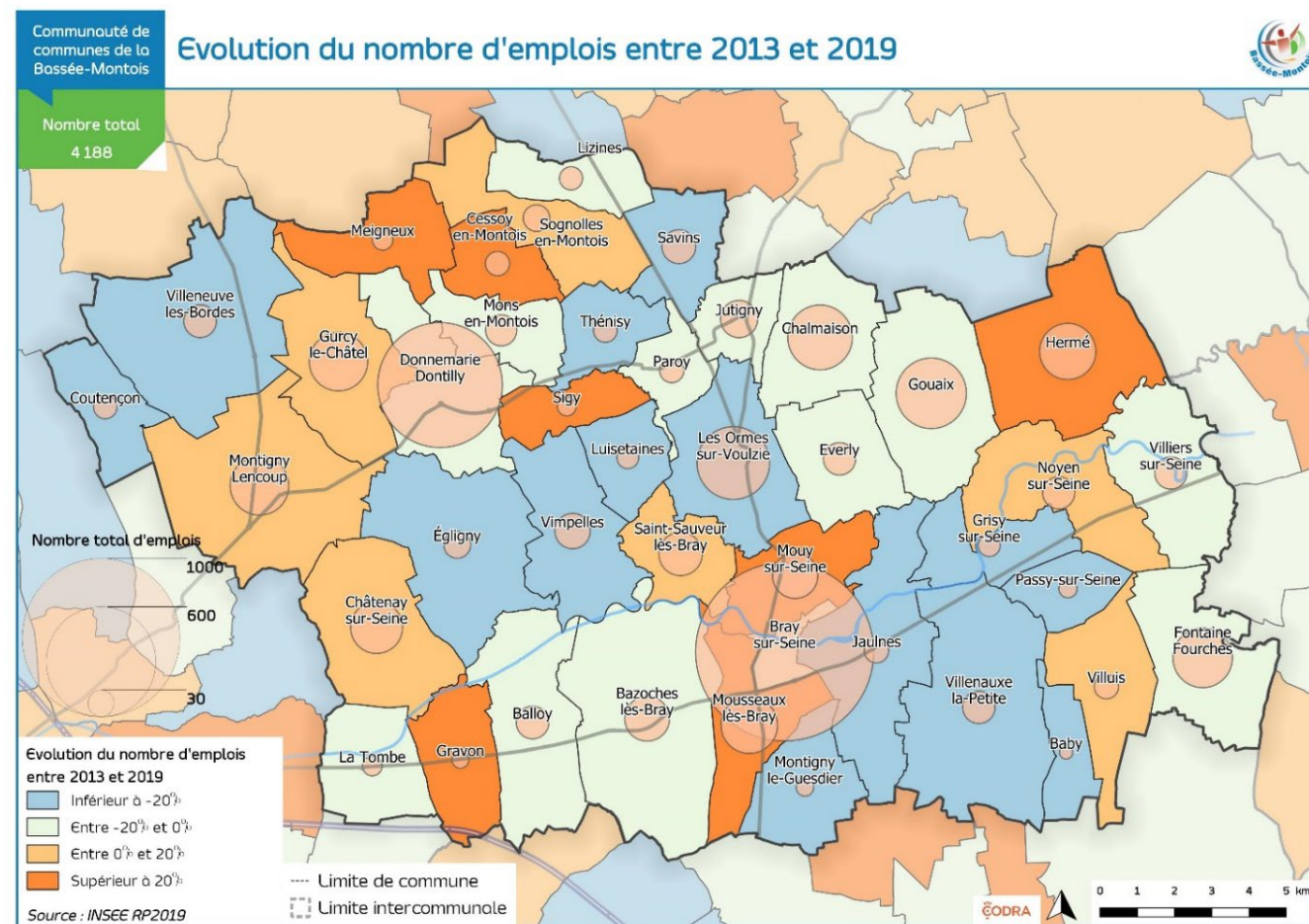
Les emplois

Une influence déterminante des pôles extérieures

- Pas de véritable centralité rayonnante en termes d'emplois sur le territoire de la CCBM, mais Donnemarie-Dontilly et Bray-sur-Seine jouent le rôle de pôles d'emplois locaux
- Un accès privilégié à 3 zones d'emplois de la Seine-et-Marne : Provins, Montereau-Fault-Yonne et Melun

Une baisse du nombre d'emplois

- **4 188 emplois en 2019**
- 280 emplois en moins entre 2013 et 2019
- Mais une **augmentation** des emplois **dans l'Agglomération de Bray-sur-Seine**
- **Un taux de concentration d'emplois plus faible que dans le reste du département**
- Pour 2 actifs, il y a moins d'un emploi disponible sur le territoire.



Le tissu économique

Des espaces agricoles préservés

- Plus de 60% de terres agricoles sur le territoire
- Potentiel agronomique bon à très bon
- Un territoire tourné vers la grande culture
- Peu d'exploitation en situation précaire

Le tourisme, un secteur au fort potentiel de développement

- Une économie de tourisme encore peu développée mais un riche patrimoine culturel et naturel



Un nombre important de sites d'activités mais en majorité de faible superficie

- 29 sites d'activités en 2017, dont seulement 3 font plus de 10 ha
- Une bonne répartition des sites d'activités sur le territoire
- Des disponibilités foncières au sein de ces sites d'activités

Des sites spécifiques liées aux activités extractives

- 27 sites spécifiques en 2017 sur plus de 1500 ha, dont 18 dédiées à l'activité extractive dont une concentration le long de la Seine

La Bassée, premier gisement de sable d'Île-de-France

- Des carrières de sable localisées dans 11 communes de la vallée de la Bassée
- Une opportunité économique valorisée dans le récent projet de SDRIF E
- Une centaine d'emplois générés par l'activité extractive
- Un projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine (Aube)

LES GRANDS ENJEUX ECONOMIQUES

Mise à Grand Gabarit de la Seine et développement d'un nouveau port à Bray-Sur-Seine



Pérennisation des activités extractives constituant le 1er gisement d'Ile-de-France



Maintien des filières agricoles et développement des agro-matériaux



Création et diversification de l'économie sans compromettre les activités agricoles en présence



Structuration d'une identité et économie écotouristique



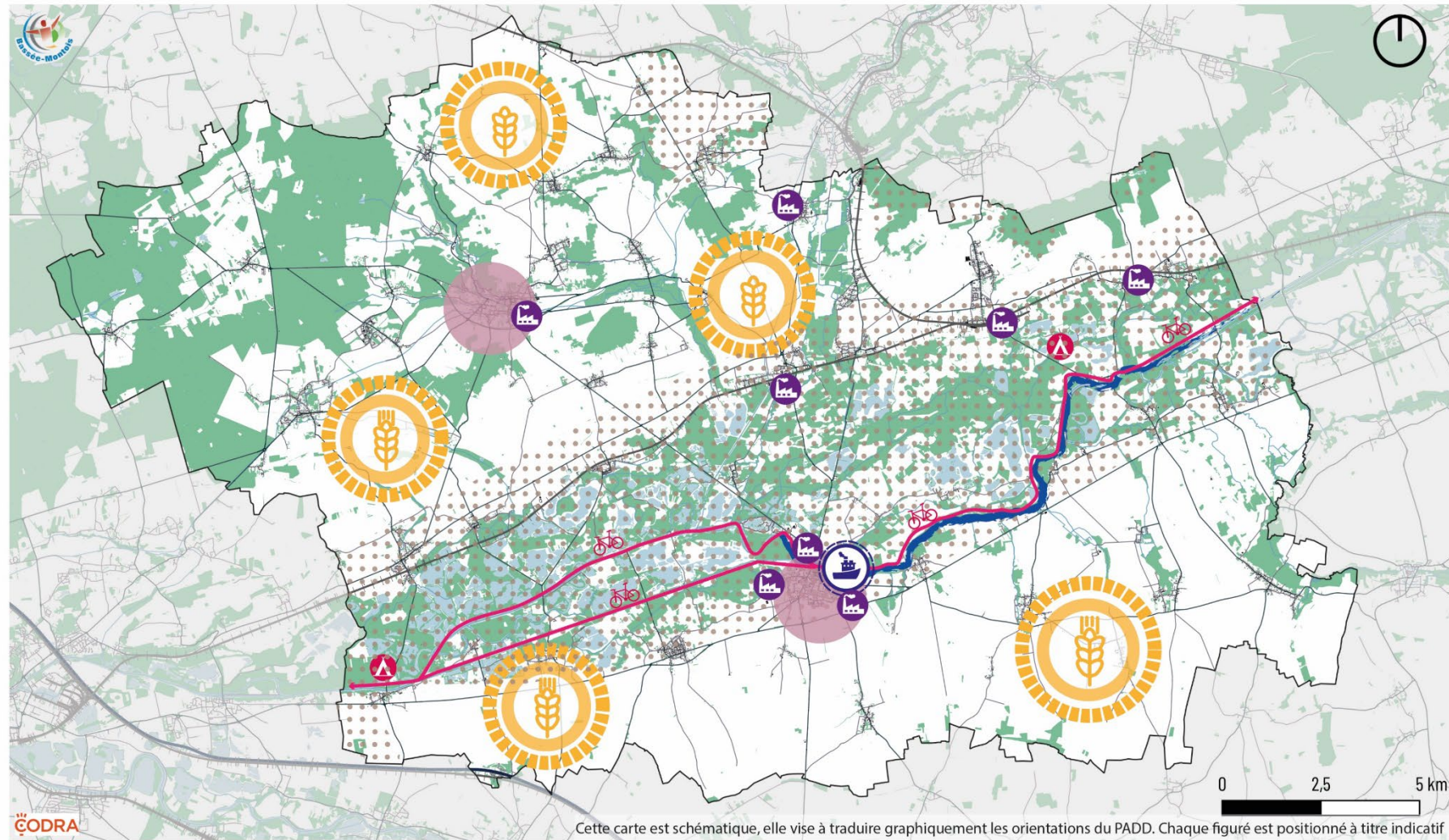
PADD - AXE 2 : Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire

Défis du territoire à horizon 2035-40 :

- **Défi 2.A.** : développer l'activité économique proportionnellement au développement démographique du territoire
- **Défi 2.B.** : s'appuyer sur le projet de mise à grand gabarit de la Seine pour valoriser le territoire, diversifier l'économie et favoriser le report modal
- **Défi 2.C.** : faire monter en puissance le territoire en termes d'hébergements touristiques et d'activités de tourisme et de loisirs
- **Défi 2.D.** : préserver les activités et les espaces agricoles existants, compenser la perte d'espaces agricoles suite au développement des activités extractives et des grands projets, valoriser la ressource forestière



PADD - AXE 2 : Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire



AXE 2 : Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire

- Conforter les bourgs principaux dans leur rôle de pôles d'emplois
- Assurer le maintien des activités industrielles présentes
- Accompagner la création d'un nouveau port fluvial à Bray-sur-Seine pour créer une synergie d'activités économiques
- Accompagner le projet de création de la Seine à grand gabarit et inciter au report modal fret/fluvial
- Faire de la Véloroute de la Seine le produit touristique phare du territoire
- Conforter la vocation touristique des campings existants d'Hermé-Gouaix et la Tombe
- Maintenir les capacités d'exploitation de la ressource en granulats en équilibre avec les objectifs de préservation des activités agricoles et des espaces naturels
- Préserver et pérenniser les activités et les espaces agricoles existants

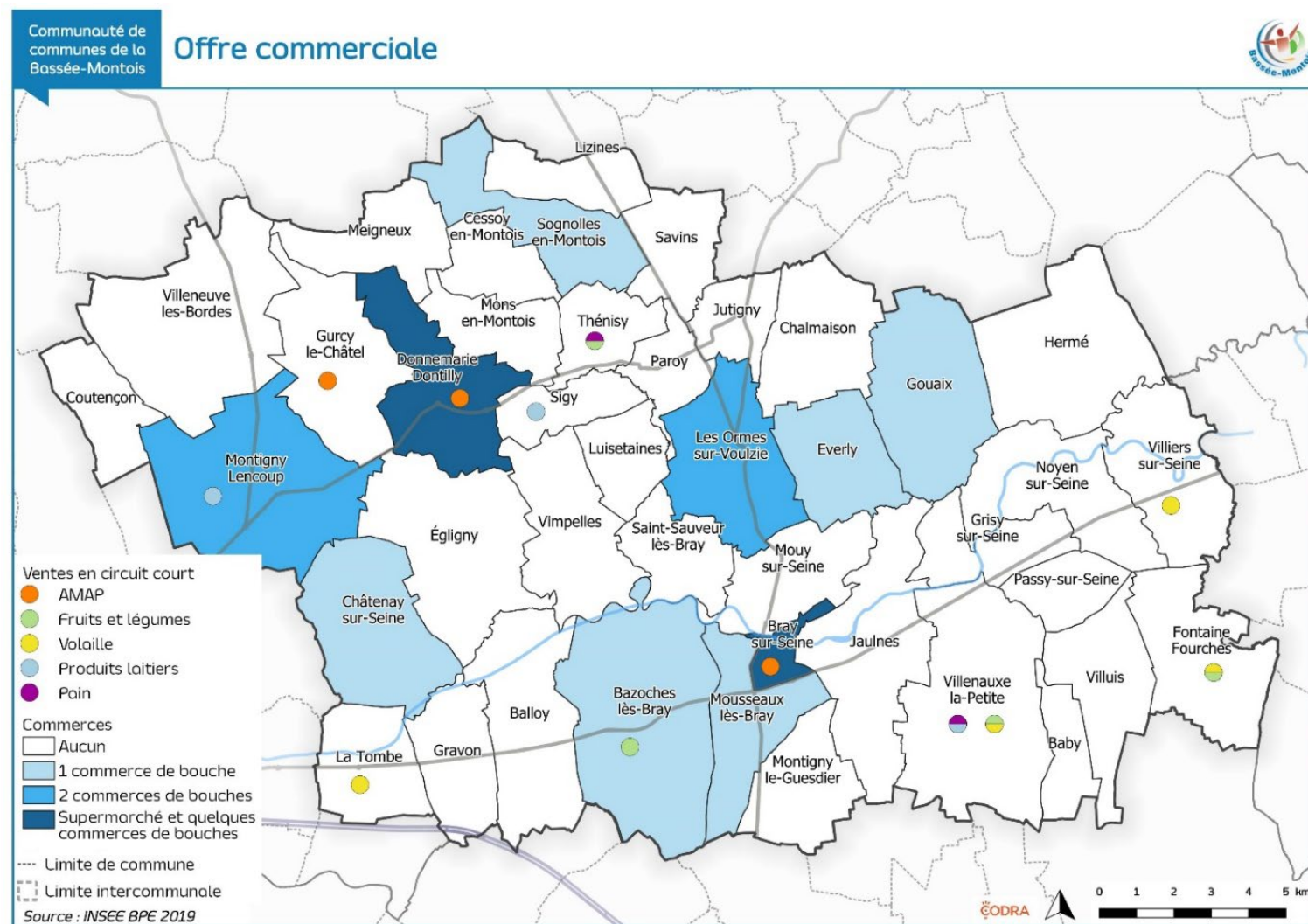
Cadre de vie



Les activités commerciales

Une offre peu présente en dehors des deux bourgs principaux

- Une offre complète à Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly
- Une concurrence des pôles commerciaux à proximité
- Le développement d'une offre adaptée au contexte rural : commerces ambulants, vente directe en circuit court



Les équipements petite enfance, scolaires

L'enseignement secondaire

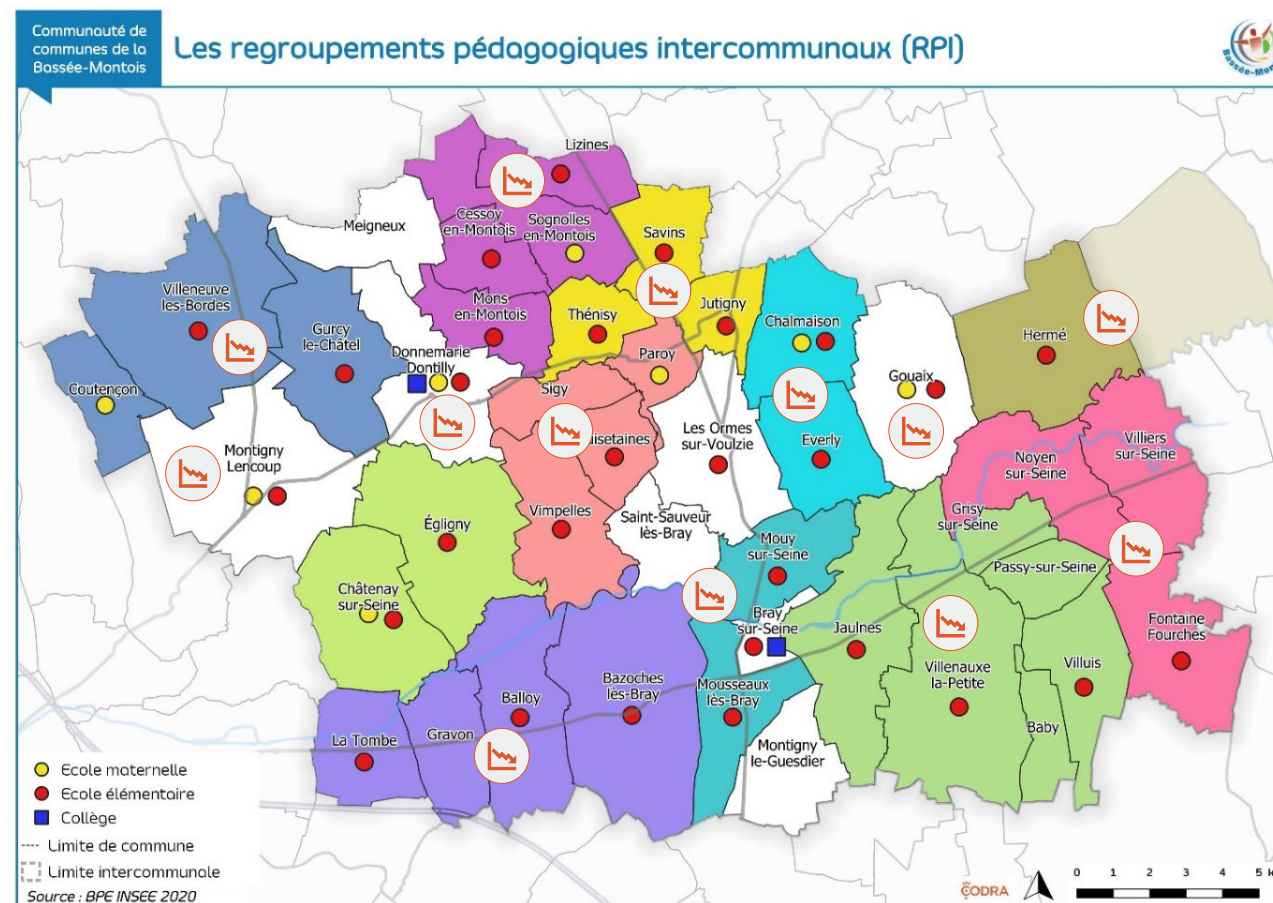
- Deux collèges
- Des lycées sur les communes extérieures

La petite enfance

- Cinq structures pour l'accueil collectif des enfants de 0 à 4 ans qui comptabilisent une centaine de places
- Une offre d'accueil individuelle bien développée
- Deux Relais Petite Enfance

L'enseignement maternelle et primaire

- 11 RPI et seulement 10 communes sans aucun établissement scolaire
- Des effectifs en baisse



Les équipements de santé, culturels, sportifs et de loisirs

Une démographie médicale faible

- Un réseau de professionnels de santé peu développé, et qui risque de s'accroître à moyen terme
- Une offre polarisée dans les bourgs principaux
- Montereau-Fault-Yonne et Provins permettent de pallier le déficit

Une offre satisfaisante pour l'accueil des personnes âgées et en situation de handicap

Une offre culturelle à renforcer

- Deux cinémas, deux musées, douze bibliothèques
- Quelques événements culturels annuels

Une offre en équipements sportifs concentrée

- **3,5 équipements sportifs pour 1000 habitants soit plus qu'à l'échelle régionale**
- Des initiatives locales de terrain multisport/citystade
- La moitié des communes n'ont pas d'équipement sportif
- Une pratique de la pêche courante



Les mobilités du quotidien

Combien d'habitants de la CCBM vont travailler hors du territoire ?

- **Réponse 1 : 5500 habitants**
- **Réponse 2 : 7000 habitants**
- **Réponse 3 : 8500 habitants**



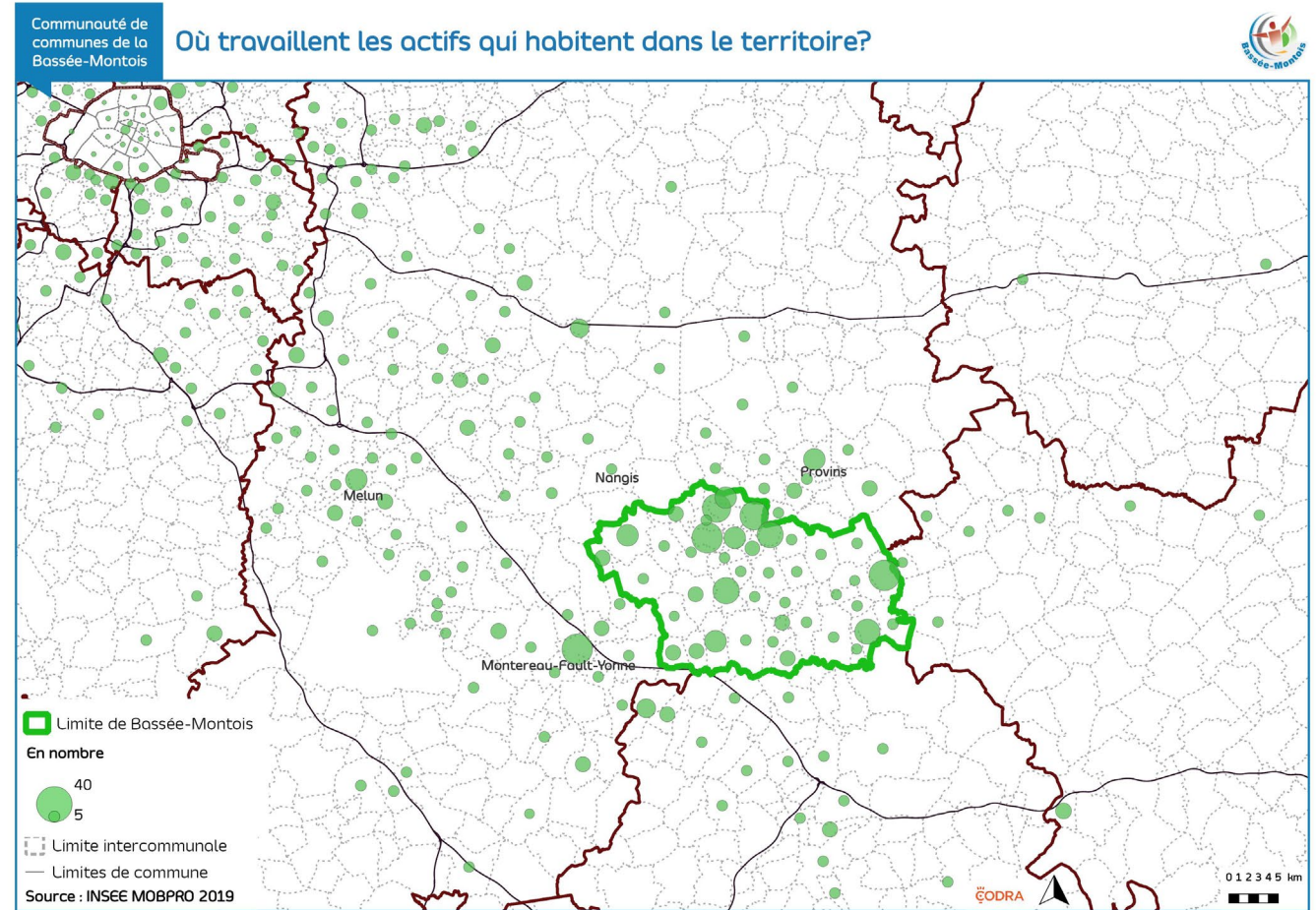
Les motifs de déplacement

L'influence des zones d'emplois dans les déplacements domicile-travail

- Chaque jour, 7000 habitants se déplacent pour aller travailler en dehors du territoire
- A l'inverse, 1500 actifs extérieurs viennent travailler chaque jour sur le territoire, depuis l'Yonne et l'Aube majoritairement
- Des actifs qui se déplacent au $\frac{3}{4}$ en voiture individuelle

Mais aussi des déplacements liés aux spécificités du territoire

- L'attractivité des pôles commerciaux extérieurs
- La faible offre de soins
- Les activités économiques
- Des déplacements scolaires qui augmentent avec la progression dans la scolarité





Le réseau de transports

Combien de ménages possèdent au moins DEUX voitures ?

- Réponse 1 : 50 %
- Réponse 2 : 60 %
- Réponse 3 : 70 %





Le réseau de transports

- 92 % des ménages de la Bassée-Montois possèdent au moins une voiture
- un ménage sur deux possède au moins deux voitures.

Un réseau routier bien structuré malgré l'absence d'axes majeurs

- Proximité avec l'autoroute A5
- Voies départementales
- **Mais une absence d'infrastructures dédiées au covoiturage**
- **Des capacités de stationnement parfois jugées insuffisantes**

Un réseau qui supporte un trafic dense de poids-lourds



Une offre ferroviaire bien développée mais située aux marges du territoire

- Le territoire n'est pas desservi directement par les trains
- Les gares de Montereau, Nangis et Longueville accessible en 15 à 25 min de voiture
- Des gares desservies par les lignes R et P qui permettent de relier Paris en 1h, ainsi que Nangis, Provins et Melun

L'offre de bus et cars

- Un réseau de bus départementaux qui complète l'offre ferroviaire
- Des bus interurbains qui assurent une desserte fine du territoire, malgré des zones « blanches »
- Un complément de service apporté par le transport à la demande : mais une offre peu attractive et donc peu utilisée

Les modes actifs

Un fort potentiel d'aménagements cyclable et piéton

- Une topographie peu accidentée qui permet un potentiel d'aménagements dédiés aux modes actifs
- Aucun aménagement cyclable sur le territoire mais plusieurs projets d'itinéraires identifiés (Schéma National Des Vélo-routes et Voies Vertes, Plan vélo régional de l'Ile-de-France, Plan Vélo 77...)
- Plusieurs itinéraires de randonnées mais un manque d'interconnexion entre les boucles locales et une faible présence de ces itinéraires autour de la Seine
- **Un potentiel de développement et renforcement avec la mise à grand gabarit de la Seine**



Les transports non routiers de marchandises

Le transport ferroviaire

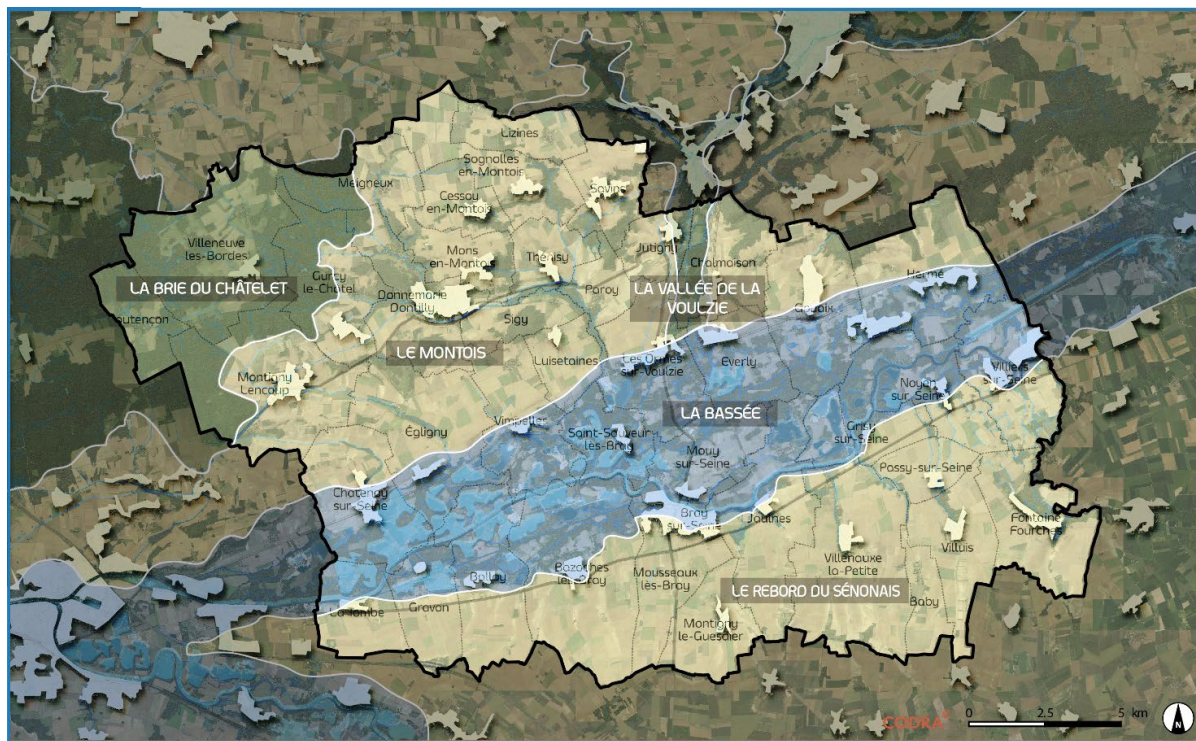
- La « ligne de l'Est » relie Montereau-Fault-Yonne et Gouaix
- De nouveau en service depuis 2012 pour limiter le trafic des poids-lourds

Le transport fluvial

- Un trafic fluvial tourné vers les produits de la filière agricole et les granulats
- Plusieurs emprises portuaires sur le territoire
- **Un projet de mise à grand gabarit de la Seine**

Les unités de paysage de la Bassée-Montois

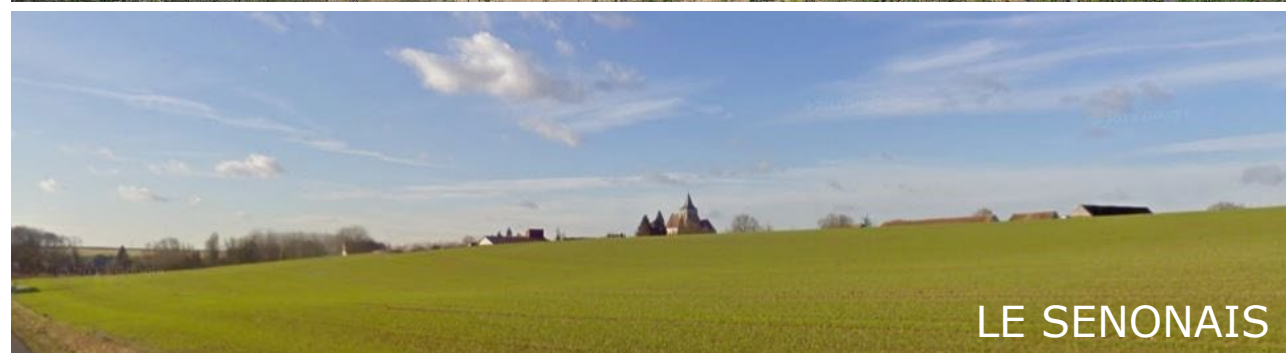
Une géographie et géologie aux caractéristiques très différentes, venant marqué un paysage varié



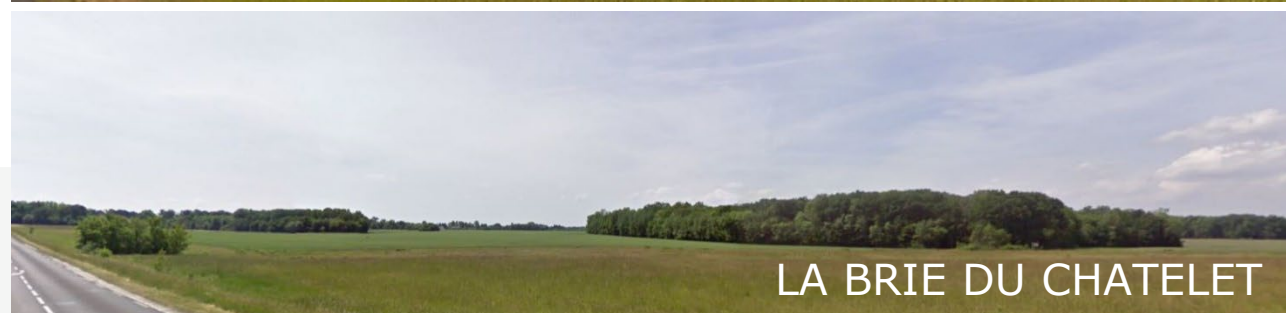
LE MONTOIS



LA BASSÉE



LE SENONAI



LA BRIE DU CHATELET



La structure des espaces urbanisés

L'implantation du bâti dans les paysages

Un tissu urbain ancien aggloméré autour des centralités que sont l'église, la mairie et l'école



L'évolution des centres bourgs

Des contrastes parfois importants avec le bâti ancien

- Des nouvelles constructions qui ne s'implantent pas toujours autour du vieux bourg
- Des extensions urbaines moins denses et moins compactes qui laissent des résidus d'espaces agricoles difficiles à exploiter

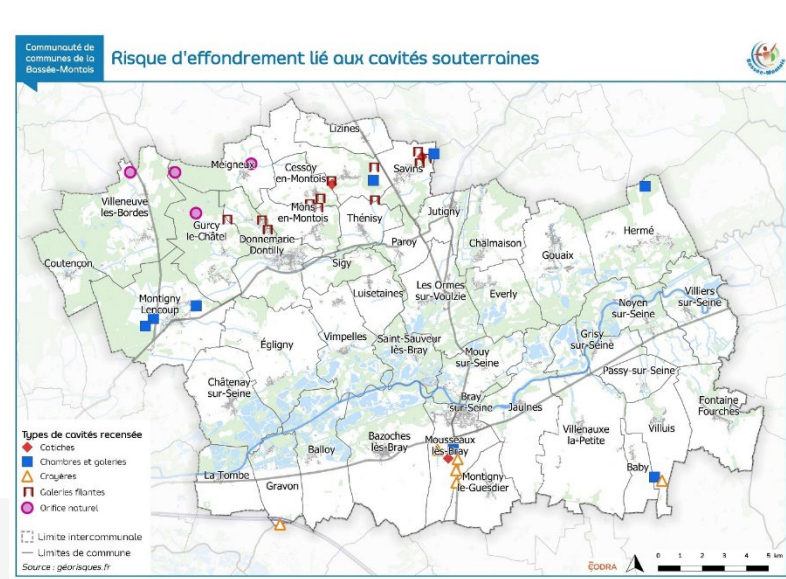
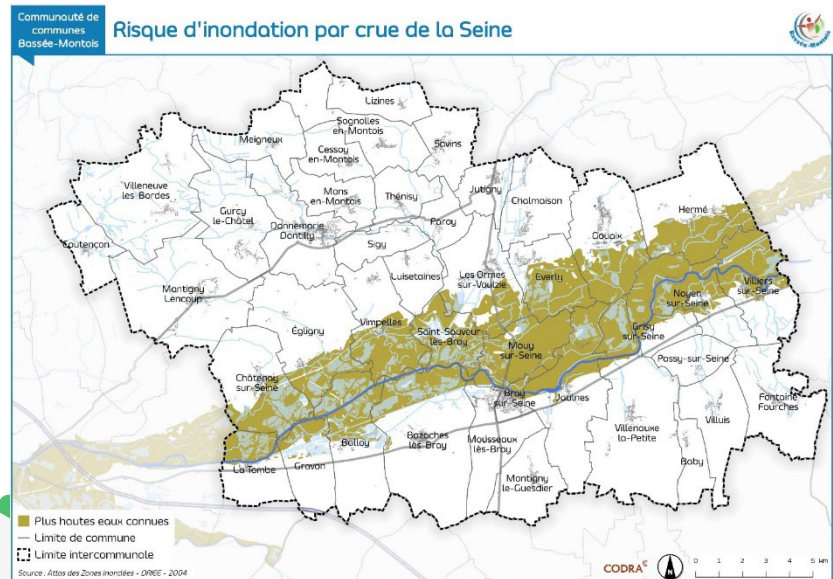
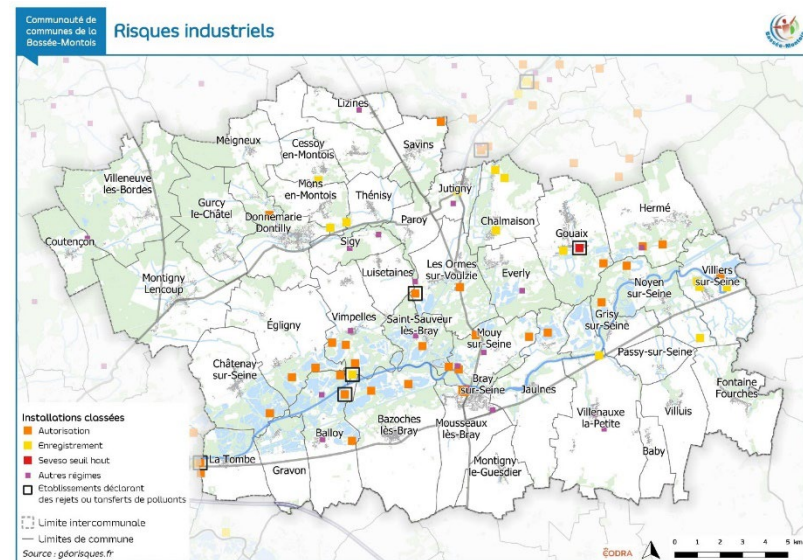
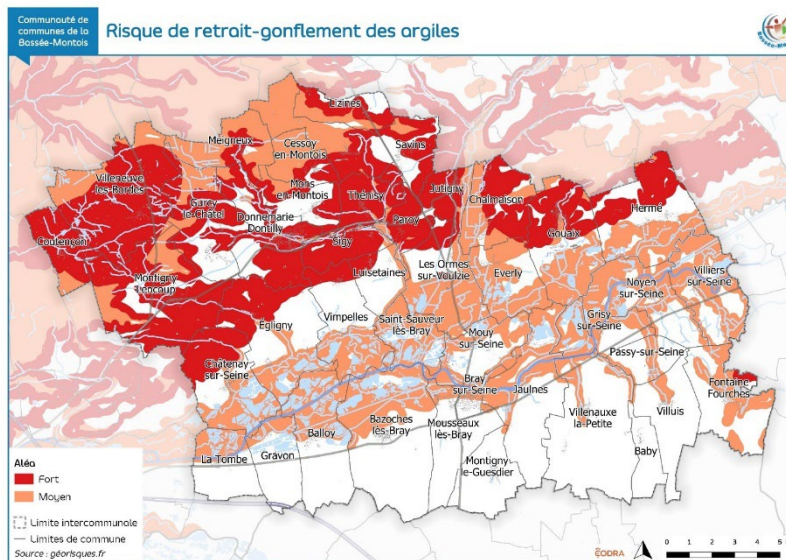
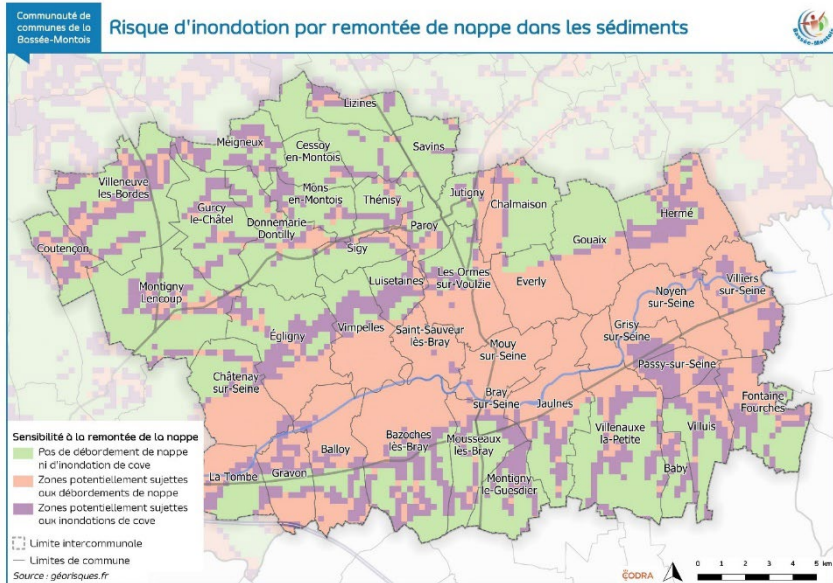
Le bâti en diffus

- L'étalement de l'espace urbanisé s'est essentiellement fait de façon diffuse
- Des pavillons individuels apparus au coup par coup

Le lotissement

- L'extension par lotissement est peu répandue sur le territoire

Les risques sur le territoire



- Quelques installations industrielles génératrices de risques technologiques à prendre en compte dans les projets d'aménagement
- Toutes les communes sont concernées par l'aléa retrait gonflement des argiles et le risque TMD.
- Un risque d'inondation qui impacte fortement le développement de certaines communes.

LES GRANDS ENJEUX DE CADRE DE VIE

- Les cheminements doux et le projet de véloroute comme levier de l'économie touristique
- Cohérence entre structuration de l'urbanisation et celle du réseau de transports en commun

Maintien de l'offre commerciale actuelle pour garantir l'animation dans les communes rurales



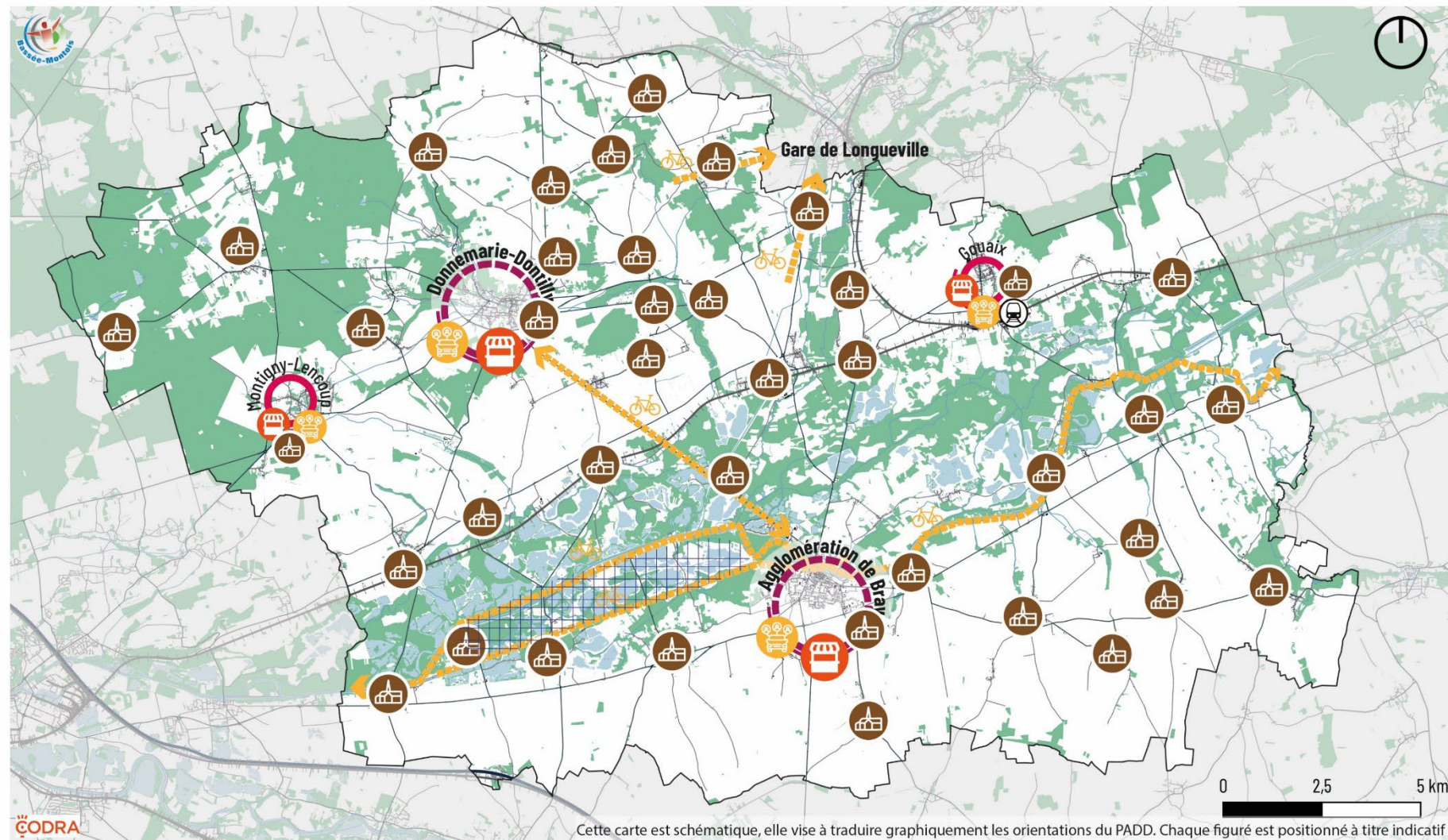
PADD - AXE 3 : Maintenir la **qualité du cadre de vie**, développer les **services** et préserver le **patrimoine bâti** du territoire

Défis du territoire à horizon 2035-40 :

- **Défi 3.A.** : s'assurer du maintien de l'offre commerciale de proximité dans les bourgs ruraux et faciliter le développement de l'offre commerciale dans les bourgs principaux et dans les bourgs relais
- **Défi 3.B.** : renforcer l'offre en équipements et en services pour maintenir leur diversité, en cohérence avec l'objectif de développement démographique du territoire
- **Défi 3.C.** : modifier les habitudes de déplacement en développant les infrastructures dédiées aux mobilités actives et facilitant l'accès aux transports en commun
- **Défi 3.D.** : maintenir la qualité paysagère des espaces bâtis, des silhouettes villageoises et des franges urbaines
- **Défi 3.E.** : réduire l'exposition des biens et des personnes aux risques naturels et technologiques et aux nuisances



PADD - AXE 3 : Maintenir la qualité du cadre de vie, développer les services et préserver le patrimoine bâti du territoire



AXE 3 : Maintenir la qualité du cadre de vie, développer les services et préserver le patrimoine bâti du territoire



Renforcer l'attractivité commerciale des bourgs principaux et des bourgs relais



Engager une stratégie de maintien des locaux commerciaux dans ces bourgs



Développer les infrastructures de covoiturage dans les bourgs principaux et les bourgs relais



Engager la création d'un réseau cohérent d'itinéraires cyclables



Affirmer l'intérêt du territoire intercommunal pour la réouverture de la gare ferroviaire de Flamboin-Gouaix



Maintenir la qualité paysagère des espaces bâtis, des silhouettes villageoises et des franges urbaines



Permettre la réalisation des casiers écrieurs de crues dans une logique de solidarité avec les populations situées à l'aval



Environnement



Trames naturelles

Quelle proportion du territoire est protégée au titre de différents zonages et inventaires pour sa biodiversité remarquable ?

- Réponse 1 : 40 %
- Réponse 2 : 45 %
- Réponse 3 : 50 %



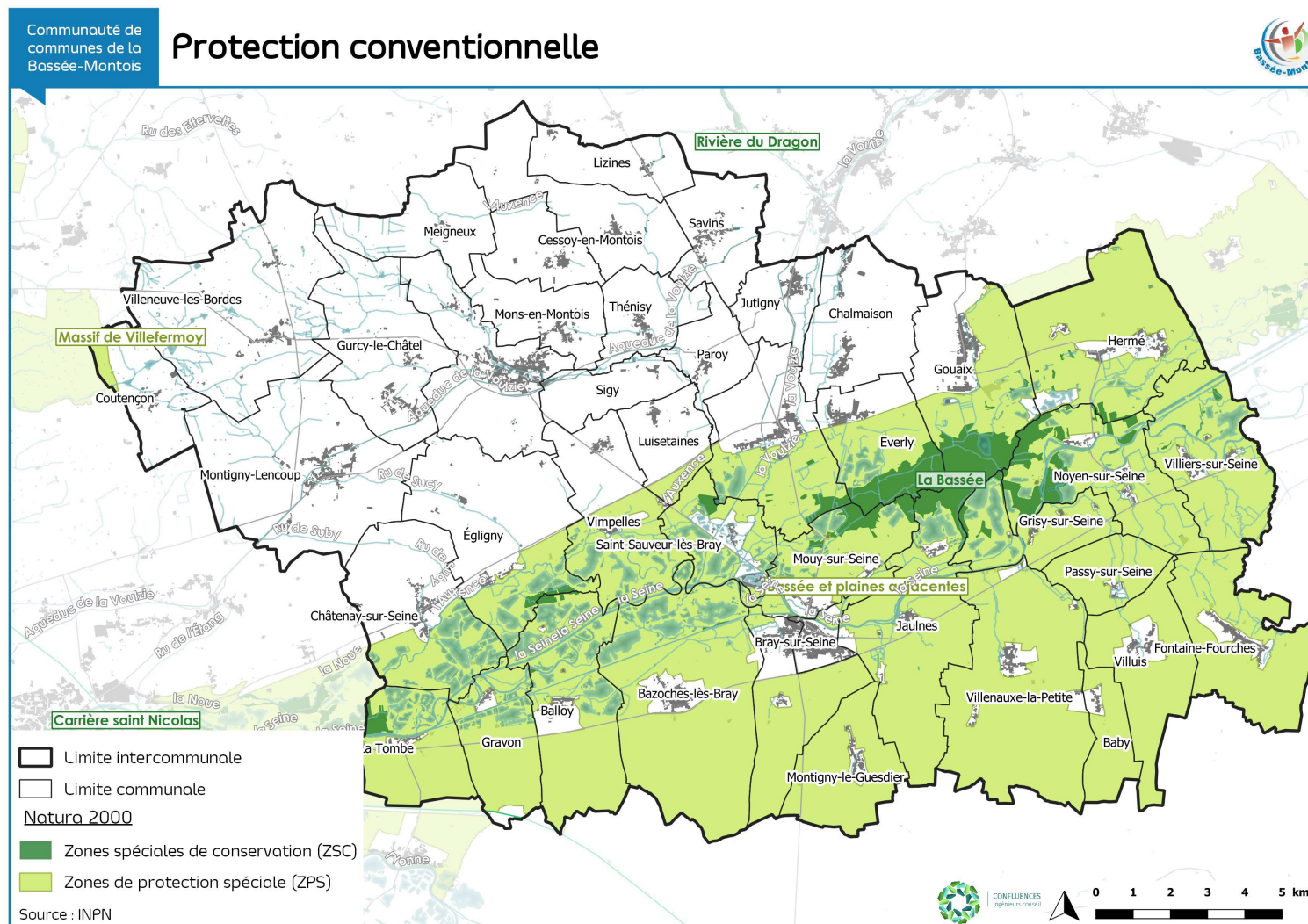
Trames vertes & bleues

Un territoire très riche en réservoirs de biodiversité

- Le territoire est couvert à plus de 50% par des réservoirs régionaux de biodiversité.
- Il est concerné par des protections environnementales : ZNIEFF, Natura 2000

Des continuités écologiques à préserver

- La Bassée représente à elle seule un réservoir de biodiversité et un corridor écologique multi trame.
- Principaux obstacles : routes et grandes cultures
- Le Montois est relié à la Bassée par de nombreuses continuités.
- Le Sennonais, nettement plus ouvert, montre néanmoins des îlots refuges (bosquets, MAEC, agroforesterie etc.)



Trames vertes & bleues

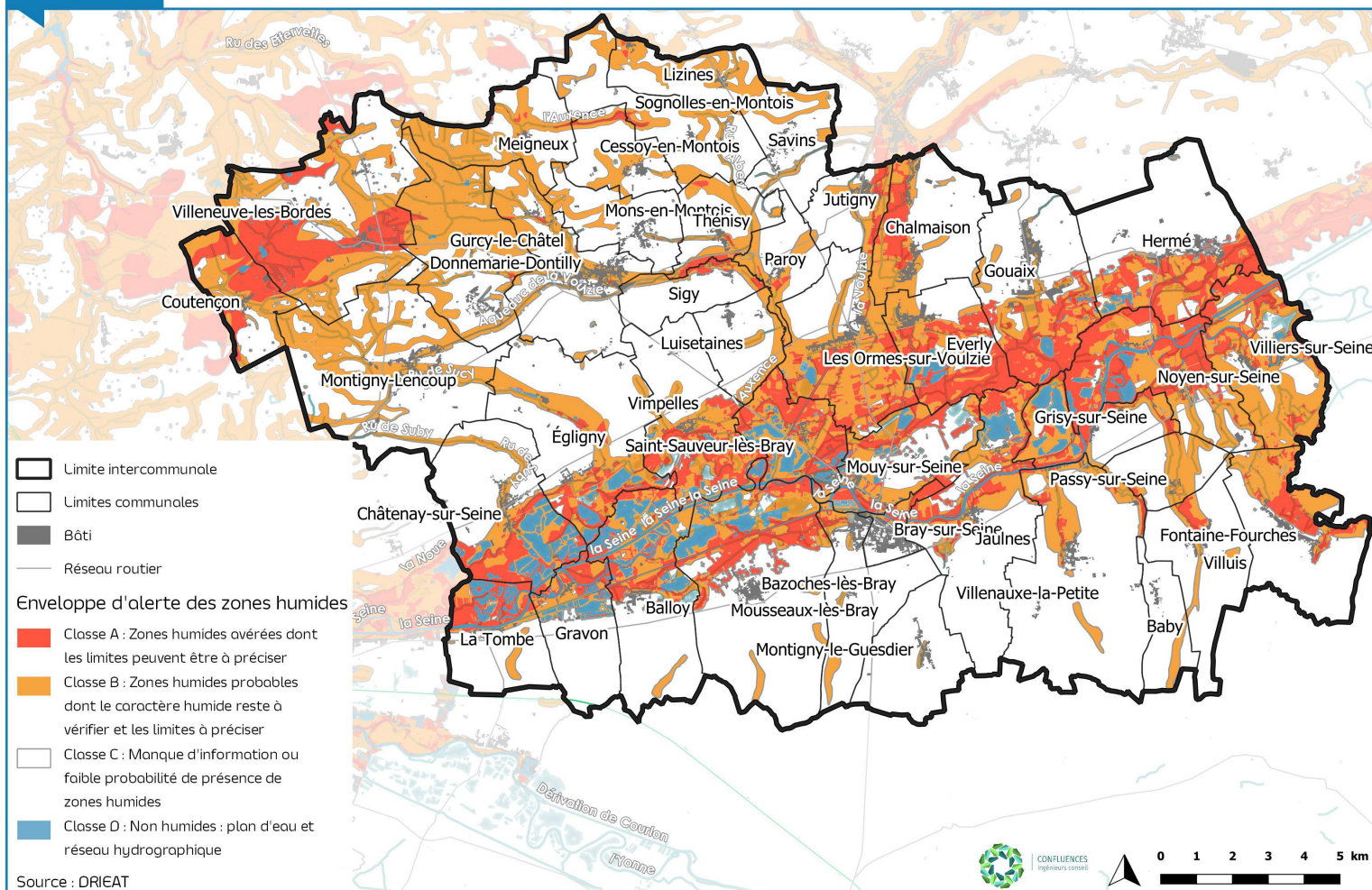
Les milieux humides du territoire

- Grande superficie de zones humides avérées
- Principalement dans la Bassée et dans le Brie du Châtelet
- La Bassée est considérée comme une zone humide d'intérêt national composée d'une mosaïque de milieux naturels (boisements alluviaux, marais, bras morts, prairies humides)
- Manque de données issues d'inventaires de terrain



Communauté de
communes de la
Bassée-Montois

Enveloppe d'alerte des zones humides (DRIEAT)



CONFLUENCES
ingénieurs conseil



0 1 2 3 4 5 km

Les ressources du territoire

Quelle proportion de l'eau prélevée est destinée à des usages industriels et économiques ?

- Réponse 1 : 2%
- Réponse 2 : 12 %
- Réponse 3 : 22 %

Quelle proportion de l'eau prélevée est destinée à l'irrigation ?

- Réponse 1 : 39 %
- Réponse 2 : 49 %
- Réponse 3 : 59 %





Les ressources : eau, air, énergie

L'eau

- ✓ Une quantité importante de l'eau prélevée à usage industriel et agricole et l'irrigation : respectivement 11,9 % et 49,2 % du total des volumes d'eau prélevés
- ✓ 38,8 % du total des volumes d'eau prélevés sur le territoire = pour l'alimentation en eau potable
- ✓ Une amélioration de la qualité de l'eau : seulement 2 communes en non conformités en 2021, contre 9 en 2016



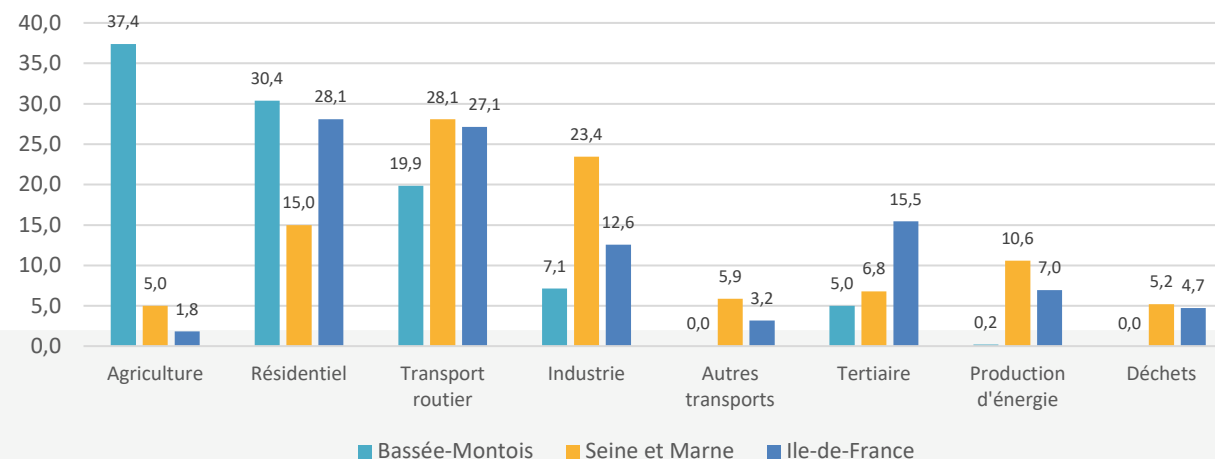
L'air

- ✓ Un air de très bonne qualité la majorité du temps
- ✓ Des épisodes de pollution atmosphérique pour la plupart « importés » sur le territoire
- ✓ Les émetteurs de GES sur le territoire par ordre croissant : agriculture, résidentiel, transport routier

L'énergie

- ✓ Un potentiel important pour le développement des énergies renouvelables : géothermie, méthanisation, hydroélectricité

Emissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en 2018 (source : ENERGIF ROSE)



LES GRANDS ENJEUX EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

- Préservation de la ressource en eau
 - Amélioration de la qualité des masses d'eau

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : déplacements, amélioration de la qualité énergétique des bâtiments

Protéger les espaces naturels et leurs fonctionnalités écologiques, afin de préserver la biodiversité

Développement de la production d'énergie renouvelable selon les potentialités locales

Adaptation au changement climatique et à l'amplification des risques



PADD - AXE 4 : Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique

Défis du territoire à horizon 2035-40 :

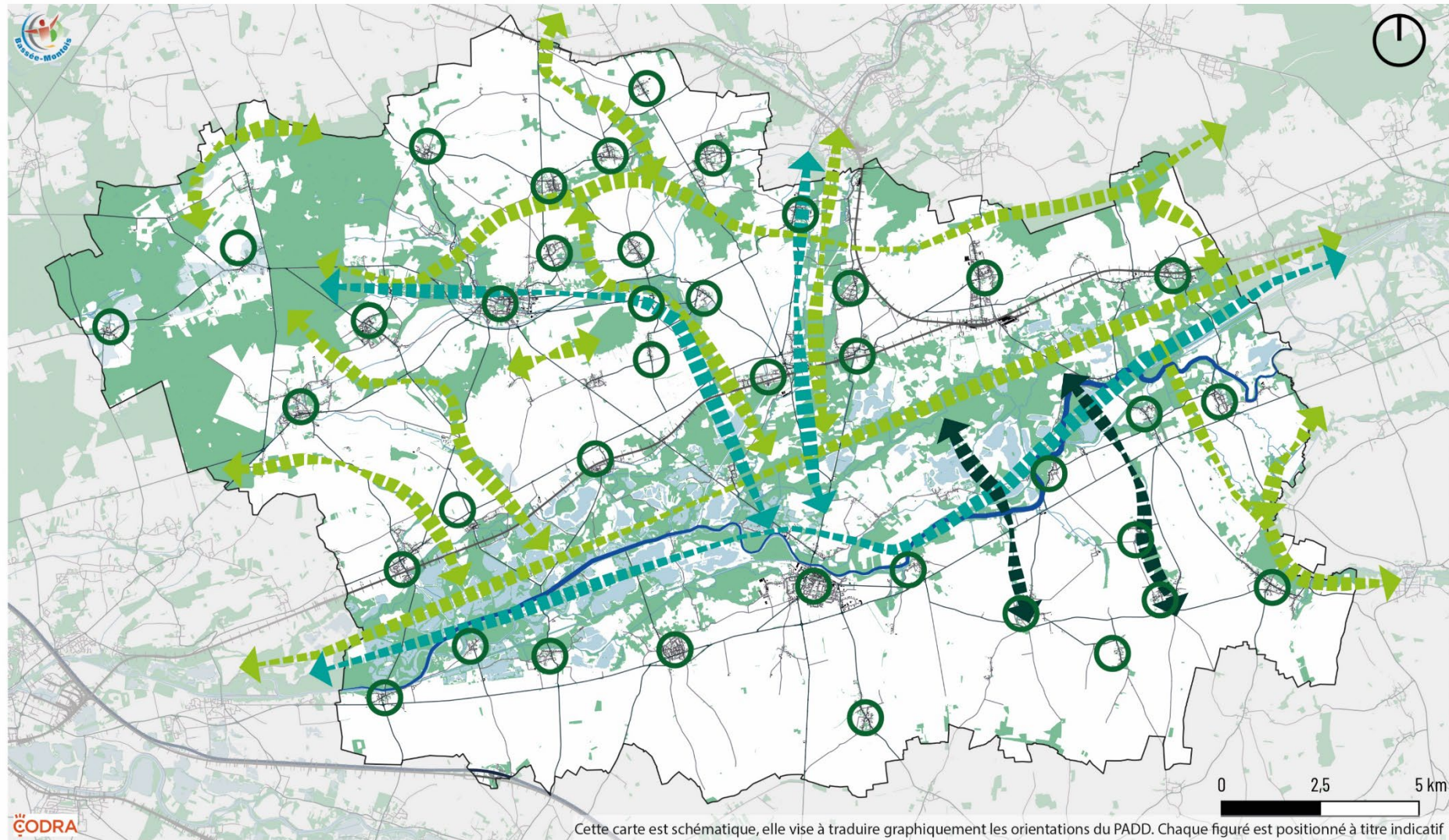
- **Défi 4.A.** : préserver et mettre en valeur la trame verte et bleue et les paysages caractéristiques du territoire
- **Défi 4.B.** : préserver les zones humides du territoire
- **Défi 4.C.** : préserver la trame verte villageoise
- **Défi 4.D.** : améliorer la gestion du cycle de l'eau pour préserver cette ressource
- **Défi 4.E.** : contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en promouvant le développement des énergies renouvelables et la création de bâtiments économes en énergie



PADD - AXE 4 : Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique



PLUiH • Bassée-Montois



AXE 4 : Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique

- Préserver les trames vertes villageoises
- Protéger et maintenir les réservoirs de biodiversité
- Préserver les réservoirs aquatiques et les zones humides
- Préserver les trames vertes et bleues
- Trame bleue à PRÉSERVER
- Trame verte à PRÉSERVER
- Trame verte à RENFORCER



Consommation d'espace



La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF)

- Des activités de carrière qui impactent les terres agricoles (-27 ha/an) et créent à terme de nouvelles surfaces en eau qui progressent en conséquence rapidement (+20,2 ha/an)
- Une forte corrélation entre la régression des espaces agricoles d'un côté et la progression des autres zones naturelles ou forestière et plus particulièrement celle des espaces en eau
- Une faible consommation de zones NAF pour l'urbanisation entre 2012 et 2021 :
 - 2,2 ha/ an pour l'habitat
 - 1,5 ha/an pour l'économique
 - 0,3 ha/ an pour les équipements



Exemple de création de surface en eau à Vimpeles entre 2009 et 2014 au détriment des espaces agricoles



Exemple de création de surface « habitat » à Donnemarie-Dontilly entre la période 2006-2010 et l'année 2021





Objectifs de consommation foncière

	Consommation 2012 - 2021	Ce que dit le SDRIF E horizon 2040	Proposition d'objectifs du projet de PADD du PLUiH À horizon 2040
Economie	13	10+10	30
Equipement/transports	6	55	15
Habitat	20		35
TOTAL	40	75	80

Maintien du rythme de
consommation
d'espace observé entre
2012 et 2021





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bassée-Montois

80, rue de la Fontaine
77480 Bray-sur-Seine
01 60 52 09 81

pluih@cc-basseemontois.fr

Bureau d'étude :

CODRA



CONFLUENCES
Ingénieurs conseil